



# Rapport Annuel

HORUSIA GLOBAL

30 Décembre 2022

|  |           |
|--|-----------|
| <b>1. Informations générales</b>   | <b>3</b>  |
| 1.1 Acteurs  | 3         |
| <b>2. Caractéristiques principales de l'OPC</b>  | <b>4</b>  |
| 2.1 Objectif de gestion  | 4         |
| 2.2 Stratégie d'investissement   | 5         |
| 2.3 Profil de risque et de rendement   | 11        |
| 2.4 Catégories de parts  | 12        |
| <b>3. Compte-rendu d'activité</b>  | <b>13</b> |
| 3.1 Performances du 01/01/2022 au 30/12/2022   | 13        |
| 3.2 Commentaire de gestion   | 13        |
| <b>4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue</b>  | <b>18</b> |
| 4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice   | 18        |
| 4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice   | 18        |
| 4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.                         | 19        |
| 4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés   | 19        |
| 4.4.1 Instruments financiers dérivés   | 21        |
| 4.4.2 Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC | 21        |
| 4.5 Risque global  | 21        |
| 4.6 Informations sur les risques financiers  | 21        |
| <b>5. Informations réglementaires</b>  | <b>22</b> |
| 5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients  | 22        |
| 5.2 Exercice des droits de vote  | 22        |
| 5.2.1 Politique de vote  | 22        |
| 5.2.2 Exercice des droits de vote  | 22        |
| 5.3 Politique de rémunération  | 23        |
| 5.4 Frais d'intermédiation   | 24        |
| 5.5 Données SFDR (Article 6)   | 25        |
| <b>6. Annexes</b>  | <b>26</b> |

# 1. Informations générales

---

Horusia Global est un FCP de droit français.

## 1.1 Acteurs

### Société de gestion

Rothschild & Co Asset Management Europe  
Société en commandite simple  
29, avenue de Messine  
75008 Paris

Société de Gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers le 6 juin 2017 sous le numéro GP-17000014.

### Dépositaire, Conservateur et Etablissement en charge de la tenue des registres de parts

CACEIS Bank  
1-3 Place Valhubert  
75206 PARIS CEDEX 13

Etablissement de crédit français agréé par l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution)

### Sous délégué de gestion comptable

Rothschild & Co Asset Management Europe assurera seule la gestion administrative et financière du FCP sans délégation à des tiers à l'exception de la fonction comptable qui est déléguée dans sa totalité à :

CACEIS Fund Administration  
1-3 place Valhubert  
75013 Paris

### Centralisateur

CACEIS Bank

### Commissaires aux comptes

KPMG S.A.  
Tour EQHO  
2, avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
Signataire : Pascal LAGAND

## 2. Caractéristiques principales de l'OPC

---

### 2.1 Objectif de gestion

#### Objectif de gestion

Le FCP Horusia Global a pour objectif de gestion d'obtenir, sur sa durée de placement recommandée de cinq (5) ans, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de l'indice composite suivant : 65% MSCI Daily TR Net World, dividendes réinvestis (NDDUWI) + 25% JPM GBI EMU, coupons réinvestis (JPMGEMLC) + 10% [ESTER capitalisé (OISESTR) + 0,085%], via la mise en œuvre d'une gestion de type discrétionnaire.

L'objectif de gestion indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement, de performance ou de volatilité du fonds.

#### Indicateur de référence

L'indice de référence est l'indice composite suivant : 65% MSCI Daily TR Net World (NDDUWI) + 25% JPM GBI EMU (JPMGEMLC) + 10% [ESTER capitalisé (OISESTR) + 0,085%].

Chacun des composants est évalué en date J-1 jour ouvré par rapport à la date de la Valeur liquidative, à l'exception de l'ESTER qui est évalué en J.

L'indice MSCI Daily TR Net World, converti en euro (administré par la société Morgan Stanley Capital International Inc.) est représentatif de la performance des marchés actions mondiaux. Il est calculé dividendes réinvestis, sur les cours de clôture. Cet indice est disponible sur le site [www.msci.com](http://www.msci.com).

L'indice JPM GBI EMU, administré par la société JP Morgan, est composé de titres de créances de différentes maturités, libellés en euro et émis par des Etats de la zone Euro. L'indice est calculé coupons réinvestis. Cet indice est disponible sur le site [www.jpmorganindices.com](http://www.jpmorganindices.com).

L'indice ESTER/€STR est un taux d'intérêt interbancaire de référence pour la zone euro. Il repose sur les taux d'intérêt des emprunts en euros sans garantie, contractés au jour le jour par les établissements bancaires. Ces taux d'intérêt sont obtenus directement par la Banque Centrale Européenne (BCE) dans le cadre de la collecte de données statistiques du marché monétaire. L'indice est libellé en EUR et est capitalisé. Il est calculé par la BCE et est diffusé par l'EMMI (European Money Markets Institute) sur le site [www.emmi-benchmarks.eu](http://www.emmi-benchmarks.eu)

A la date de la dernière mise à jour du présent prospectus, les administrateurs des indices composant l'indicateur de référence ne sont pas inscrits sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA, l'administrateur de l'indice de référence ESTER bénéficiant de l'exemption de l'article 2.2 du règlement benchmark en tant que banque centrale (et à ce titre n'a pas à être inscrit sur le registre d'administrateurs et d'indices de référence tenu par l'ESMA).

Conformément au règlement (UE) 2016/1011 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016, la Société de gestion dispose d'une procédure de suivi des indices de référence utilisés décrivant les mesures à mettre en œuvre en cas de modifications substantielles apportées à un indice ou de cessation de fourniture de cet indice.

Cet OPC a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence composé de 65% MSCI Daily TR Net World (NDDUWI) + 25% JPM GBI EMU (JPMGEMLC) + 10% [ESTER capitalisé + 0,085%], sur la durée

de placement recommandée. La composition de l'OPC peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur.

Le FCP n'est pas un fonds indicel.

## 2.2 Stratégie d'investissement

### 1. Description des stratégies utilisées

#### L'allocation stratégique globale du portefeuille est la suivante :

Le FCP est investi, dans le cadre d'un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), en parts ou actions d'OPC de droit français ou étranger ou en parts de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, dont les OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund). Le pourcentage minimum de détention de ces OPC sera de 90%, les 10% maximum restants étant constitués de liquidités.

La stratégie du FCP est discrétionnaire entre les différentes classes d'actifs, cependant l'allocation cible devrait présenter sur la durée de placement recommandée les proportions suivantes :

✓ entre 30% et 100% de l'actif net en OPC dont OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), spécialisés sur les marchés actions, de toutes tailles de capitalisations (dont 40% maximum de l'actif net en OPC spécialisés dans les petites capitalisations, y compris dans les micro-capitalisations) et de toutes zones géographiques (inclus les pays hors OCDE y compris émergents dans la limite de 40% maximum de l'actif net) et de tous secteurs. Toutefois, l'allocation cible recherchée sur les marchés des actions sera de 65% de l'actif du FCP, cette allocation cible ne constituant pas une contrainte et étant donnée à titre indicatif.

✓ entre 0% et 70% de l'actif net (i) en OPC dont les OPC cotés/ETF (Exchange Traded Fund), spécialisés dans les produits de taux (incluant les OPC monétaires et convertibles), de toutes zones géographiques (dont les pays hors OCDE y compris émergents dans la limite de 40 % maximum de l'actif net), de signature d'Etat, privée, et de toutes qualités de signatures, y compris les OPC spécialisés en obligations spéculatives dites « High Yield », dans la limite de 70% maximum de l'actif net, et (ii) en OPC dont l'allocation diversifiée permet d'être exposé aux produits de taux et/ou aux produits d'actions. La fourchette cible de sensibilité du portefeuille aux taux d'intérêt sera comprise entre -1 et 9, cette exposition cible ne constituant pas une contrainte et étant donnée à titre indicatif.

✓ entre 0% et 30% de l'actif net en OPC ayant recours à des stratégies de rendement absolu. La gestion à rendement absolu est une définition générique qui regroupe les techniques de gestion non traditionnelles. Les stratégies de gestion à rendement absolu ont un objectif commun : la recherche d'une performance décorrélée (ou différenciée) de celle des principaux marchés (devises, obligations, actions ou indice de contrats à terme sur matières premières). Pour cela, elles visent, pour la plupart d'entre elles, à réaliser des arbitrages, tirer avantage d'inefficiences ou d'imperfections de marchés, en prenant, par exemple, simultanément des positions à la hausse sur certains actifs et à la baisse sur d'autres actifs, ce sur la base d'analyses fondamentales, techniques ou statistiques.

Dans ce contexte le FCP investit notamment dans des OPC ayant recours aux stratégies à rendement absolu suivantes :

- Les stratégies « long/short » (« acheteur/vendeur »), auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, ont pour caractéristique principale de gérer simultanément (a) des positions « long » (« acheteur ») constituées de titres ayant un potentiel de hausse et (b) des positions « short » (« vendeur ») constituées de titres ayant un potentiel de baisse, avec la possibilité de faire varier, selon les scénarios économiques, l'exposition nette au marché qui en résulte.

- Les stratégies « arbitrage/relative value », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, ont pour objectif d'exploiter des anomalies dans la formation des prix au sein de différentes catégories d'actifs. Ces stratégies portent sur des actions, des obligations, des obligations convertibles, d'autres instruments de taux, etc.
- Les stratégies « Global Macro », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, partent d'une analyse macro-économique des économies et des marchés pour formuler des thèmes d'investissement et investir de manière discrétionnaire sur tous les marchés. Les gérants « Global Macro » investissent sans aucune limitation de zone géographique ou de type d'actifs : actions, obligations, devises, produits dérivés, etc. Ils cherchent à anticiper les changements des marchés en fonction des variables macro-économiques majeures et surtout des variations de taux d'intérêts. Ils appliquent une gestion opportuniste, basée sur une identification et une évaluation propre au gérant. Ces mouvements peuvent résulter d'évolutions dans des économies mondiales, des aléas politiques ou de l'offre et la demande globales en ressources physiques et financières.
- Les stratégies « Systématiques », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, s'appuient sur des algorithmes et une exécution (trading) automatisée (via des modèles mathématiques) visant à exploiter différentes caractéristiques de marché (tendance, volatilité, retour à la moyenne,...). Ces stratégies utilisent principalement les marchés de contrats « futures » sur les classes d'actifs actions, obligations, change et matières premières.
- Les stratégies « Situations Spéciales »/« Event-driven », auxquelles le FCP pourra recourir entre 0 et 30% de l'actif net, consistent à tirer parti des opportunités créées par d'importants événements liés à la structure sociale d'une entreprise, telles que "spin-off" (désinvestissement), fusion, acquisition, faillite, réorganisation, rachat d'actions propres ou changement au sein de la direction. L'arbitrage entre différentes parties du capital de la société fait partie de cette stratégie

✓ entre 0 et 10% en dépôts et liquidités.

En cas de conditions exceptionnelles de marché (ex. : décision politique de nature à impacter fortement les marchés, catastrophe naturelle...), la société de gestion pourra de manière temporaire, réduire son exposition aux différentes stratégies de gestion mentionnées ci-dessus au profit de stratégies de gestion monétaire (OPC monétaires) jusqu'à 100% maximum de l'actif net.

Le FCP pourra être exposé de façon indirecte via des OPC sous-jacents à hauteur de 20% maximum de son actif net en obligations subordonnées dont 20% maximum en obligations contingentes convertibles ; ainsi qu'à hauteur de 70% maximum de son actif net en OPC spécialisés en titres de créances notés de catégorie « High Yield ».

Le FCP pourra être exposé de façon indirecte aux pays hors OCDE y compris émergents jusqu'à 40% de son actif net. De même il pourra être exposé de façon indirecte aux risques liés aux petites capitalisations, y compris aux micro-capitalisations, jusqu'à 40% de l'actif net.

Existence éventuelle d'un risque de change pour le porteur investissant en euro (jusqu'à 100% de l'actif net du FCP).

En outre, le FCP peut intervenir, exclusivement à titre de couverture, sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers, organisés ou de gré à gré (swaps de change, change à terme, marché des futures), afin de poursuivre son objectif de gestion et dans le cadre du pilotage de son exposition aux marchés des actions, taux et devises.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché des actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100%.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100%.

▪ **Sélection des sous-jacents :**

Le portefeuille du FCP bénéficie d'une allocation diversifiée et est géré de manière active et discrétionnaire, en termes de styles, de zones géographiques et de produits. Le processus de gestion des portefeuilles est bâti autour de deux processus déterminés de façon collégiale :

- ✓ La définition de l'allocation globale en termes de classes d'actifs, de zones géographiques et de styles, s'appuyant sur une analyse macro et micro économique mondiale.
- ✓ La sélection des OPC, sur la base d'une analyse quantitative puis qualitative des OPC de l'univers d'investissement :
  - La partie quantitative regroupe une série de filtres (encours minimum, historique de cours...) mettant en évidence les OPC présélectionnés, ainsi qu'une batterie d'indicateurs statistiques (analyses de performances et de risques) visant à identifier une consistance des performances des OPC dans leur catégorie respective.
  - Au terme de cette première analyse, une étude qualitative approfondie est effectuée sur les OPC offrant de façon récurrente les meilleures performances sur des périodes homogènes. Des entretiens réguliers avec les gérants des OPC étudiés permettent d'apprécier la cohérence entre les objectifs, les moyens mis en place et les résultats obtenus par les gestionnaires analysés.

La société de gestion pourra recevoir de la part du Conseiller en Investissements (cf rubrique « acteurs » ci-dessus) des propositions sur l'allocation sur le portefeuille du FCP. Ces propositions pourront porter sur la répartition entre les classes d'actifs ainsi que la sélection d'OPC au sein d'un univers d'investissement défini par la société de gestion. Ce Conseiller n'est pas amené à prendre des décisions d'investissement pour le compte du FCP, qui relèvent de la compétence et de la responsabilité de la société de gestion de portefeuille du FCP.

Existence éventuelle d'un risque de change sur tous types de devises pour le porteur investissant en euro (jusqu'à 100% de l'actif net du FCP).

Le règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers tel que modifié (SFDR), régit les exigences de transparence concernant l'intégration des risques en matière de durabilité dans les décisions d'investissement, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité et la publication d'informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) et relatives au développement durable.

Le risque de durabilité signifie la survenance d'un événement ou d'une situation ESG qui pourrait potentiellement ou effectivement avoir une incidence négative importante sur la valeur de l'investissement d'un Fonds.

Le Fonds est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais ne promeut pas nécessairement les caractéristiques ESG ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du règlement SFDR.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental, soit 0% des investissements.

Les investissements suivront la politique ESG, et certaines dispositions de la politique de déclaration d'incidences négatives, accessibles sur le site : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>.

## **2. Description des catégories d'actifs (hors dérivés intégrés) :**

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif du FCP sont :

- **Actions** : néant
- **Titres de créance, Instruments du marché monétaire et Obligations** : néant
- **Détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étranger** : 90%-100% de l'actif net.

Dans la limite de la fourchette de détention, le FCP pourra investir :

- jusqu'à la totalité de son actif en parts ou actions d'OPCVM dont les OPCVM cotés de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement.
- jusqu'à 30% de son actif : en parts ou actions d'OPC, de droit français ou de FIA de droit étranger ou de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger, à condition que les critères fixés à l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier soient respectés.

N.B. : Le FCP pourra notamment employer son actif dans des OPCVM, FIA ou des fonds d'investissement gérés (directement ou par délégation) ou conseillés par le groupe Rothschild & Co, dans la limite de 40% maximum de l'actif net.

## **3. Instruments dérivés :**

Le FCP peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré.

Le gérant interviendra à titre de couverture sur le risque de change, de taux et d'actions. en vue de réaliser l'objectif de gestion du FCP. Pour ce faire, il couvre son portefeuille via des swaps de change, change à terme et/ou futures.

Il est précisé que le FCP n'aura pas recours aux Total Return Swaps (TRS).

L'exposition consolidée du portefeuille au marché des actions, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100%.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché des taux, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition consolidée du portefeuille au marché des devises, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100%.

## **Informations relatives aux contreparties des contrats dérivés négociés de gré à gré du Groupe Rothschild & Co :**

La sélection des contreparties, qui pourra être ou non un établissement de crédit, est effectuée selon la procédure en vigueur au sein du groupe Rothschild & Co et repose sur le principe de sélectivité dans le cadre d'un processus interne ad hoc. Il est précisé que la Société de Gestion pourra retenir de façon régulière le Dépositaire comme contrepartie pour les dérivés OTC de change.

Ceci se traduit notamment par :

- une validation des contreparties à l'issue de ce processus interne de sélection qui prend en compte des critères tels que la nature des activités, l'expertise, la réputation, etc...
- un nombre limité d'institutions financières avec lesquelles l'OPCVM négocie.

## **4. Titres intégrant des dérivés :**

Néant



## **5. Dépôts :**

Le FCP pourra avoir recours jusqu'à 10% de l'actif du FCP à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités du FCP.

## **6. Emprunts d'espèces :**

Le FCP pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de pallier les modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

## **7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :**

Néant

### **Information relative aux garanties financières de l'OPCVM**

Dans le cadre des opérations sur dérivés négociés de gré à gré, l'OPCVM peut recevoir à titre de collatéral des titres (tel que notamment des obligations ou titres émis(es) ou garanti(e)s par un Etat ou émis par des organismes de financement internationaux et des obligations ou titres émis par des émetteurs privés de bonne qualité), ou des espèces. Il n'y a pas de politique de corrélation dans la mesure où l'OPCVM recevra principalement des titres d'Etat de la zone Euro et/ou des espèces en collatéral. Le collatéral en espèces reçu est réinvesti conformément aux règles applicables. L'ensemble de ces actifs devra être émis par des émetteurs de haute qualité, liquides, peu volatils, diversifiés et qui ne sont pas une entité de la contrepartie ou de son groupe. Des décotes peuvent être appliquées au collatéral reçu ; elles prennent en compte notamment la qualité de crédit, la volatilité des prix des titres. L'évaluation est effectuée à une fréquence au moins quotidienne.

Les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par l'OPCVM à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci.

Les garanties financières autres qu'en espèces ne doivent pas être vendues, réinvesties ou mises en gage. Les garanties financières reçues en espèces doivent uniquement être :

- placées en dépôt ;
- investies dans des obligations d'État de haute qualité ;
- investies dans des OPC monétaires

### **Profil de risque :**

L'investisseur s'expose au travers du FCP principalement aux risques suivants, par l'investissement dans des OPC sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

1. **Risque de perte en capital** : risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué, le FCP ne bénéficiant d'aucune garantie ni protection. Ce risque se matérialise par une baisse de la Valeur Liquidative. Dans un tel cas, un porteur n'est pas assuré de retrouver le capital initialement investi. L'objectif de gestion indiqué est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la société de gestion et ne constitue en aucun cas une promesse de rendement, de performance ou de volatilité du fonds.
2. **Risque lié à la gestion discrétionnaire** : risque que l'objectif de gestion du FCP, donné à titre indicatif, ne soit pas atteint. Les choix d'investissement sont en effet à la discrétion du gérant. Il existe donc un risque que le FCP ne soit pas investi sur les marchés, les stratégies ou dans les OPC ou fonds d'investissement les plus performants.
3. **Risque action** : Risque d'une baisse de la valeur liquidative du portefeuille en raison de la détérioration du marché action, via les investissements en OPC de produits d'action, En effet, le FCP peut connaître un risque lié :
  - aux expositions indirectes en actions,
  - aux expositions indirectes de grandes, moyennes et petites capitalisations, y compris de micro-capitalisations. A ce titre, **l'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les marchés de petites capitalisations, y compris des micro-capitalisations, (Small & Micro Caps) sont destinés à accueillir des entreprises qui en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investissements, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.**

4. Risque de taux : risque lié aux investissements indirects dans des produits de taux et à leur sensibilité aux mouvements des courbes des taux. Ainsi, une hausse des taux d'intérêts entraînera une baisse de la Valeur Liquidative du FCP.
5. Risque lié aux stratégies de gestion : les stratégies de gestion à rendement absolu sont des techniques consistant à profiter d'écarts de cours constatés (ou anticipés) entre marchés et/ou secteurs et/ou titres et/ou devises et/ou instruments. En cas d'évolution défavorable de ces prises de position (hausse des opérations vendeuses et/ou baisse des opérations acheteuses par exemple), la valeur liquidative du FCP pourra baisser.
6. Risque de change : risque lié aux fluctuations des taux de change, le porteur pourra être exposé à un risque de change, en raison du fait que certains éléments de l'actif sont exprimés dans une devise différente de la devise de comptabilisation du FCP. Ainsi, le FCP peut-être globalement exposé au risque de change dans la limite de 100% de son actif, la société de gestion se réservant la possibilité de procéder à des couvertures de change. De ce fait, l'évolution des taux de change pourra entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.
7. Risque de contrepartie : Le FCP peut avoir recours à des instruments financiers à terme. Ces opérations conclues avec une contrepartie exposent le FCP à un risque de défaillance de celle-ci qui peut faire baisser la Valeur Liquidative du FCP. Néanmoins, le risque de contrepartie peut être limité par la mise en place de garanties accordées au FCP conformément à la réglementation en vigueur.
8. Risque lié aux investissements indirects sur les pays émergents : l'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le FCP interviendra (marchés des pays hors OCDE y compris émergents) peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.
9. Risque de crédit : il représente (i) le risque de dégradation de la signature d'un émetteur qui aura un impact négatif sur le cours d'un titre et donc pourra faire baisser la valeur liquidative des OPC ou fonds d'investissement sous-jacents, ainsi que (ii) le risque de défaut d'un émetteur ou d'une contrepartie d'une opération de gré à gré. Ainsi en cas d'exposition positive au risque de crédit, une hausse des spreads de crédit pourra entraîner une baisse de la Valeur Liquidative du FCP.

**L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que :**

- **les titres de dette notés en catégorie spéculative dite « High Yield » présentent un risque de crédit plus important, ce qui peut entraîner la baisse plus forte de la Valeur Liquidative du FCP.**
  - **les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés sur lesquels le FCP interviendra (marchés hors OCDE, y compris les pays émergents) peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales, ce qui peut entraîner la baisse de la Valeur Liquidative du FCP.**
10. Risque lié aux obligations subordonnées : une dette est dite subordonnée lorsque son remboursement dépend du remboursement initial des autres créanciers. Ainsi, le créancier subordonné sera remboursé après les créanciers ordinaires, mais avant les actionnaires. En contrepartie de cette prime de risque, le taux d'intérêt de ce type de dette est supérieur à celui des autres créances. L'utilisation des obligations subordonnées peut exposer le fonds aux risques d'annulation ou de report de coupon, de conversion en actions, d'incertitude sur la date de remboursement. En cas de réalisation de l'un ou de plusieurs de ces événements, et plus généralement en cas d'évènement de crédit affectant l'émetteur concerné, il existe un risque de baisse de la valeur liquidative du FCP.
  11. Risque spécifique lié à l'utilisation d'obligations subordonnées complexes (obligations contingentes convertibles dites « CoCos ») : Ces titres présentent des risques particuliers liés à la possibilité d'annulation ou de suspension de leur coupon, la réduction partielle ou totale de leur valeur ou leur conversion en actions. Ces conditions peuvent être déclenchées, en tout ou partie, lorsque le niveau de fonds propres de l'émetteur passe en-dessous du seuil de déclenchement de l'obligation contingente convertible. La réalisation de l'un de ces risques peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM. Le FCP pourra être exposé de façon indirecte via des OPC sous-jacents jusqu'à 20% maximum de son actif net en obligations contingentes convertibles.

12. Risque de durabilité : tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) des coûts plus élevés ; 3) des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) coût du capital plus élevé ; et 5) amendes ou risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

Pour tous les types de risque indiqués ci-dessus, leur matérialisation se traduirait par une baisse possible de la valeur liquidative.

**Garantie ou protection** : Néant

## 2.3 Profil de risque et de rendement



Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés actions et produits de taux.. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans ; dans le cas contraire, le risque réel peut être très différent, et vous pourriez obtenir moins en retour.

**Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :**

- **Risque de crédit** : Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.
- **Risque de contrepartie** : Risque de défaut d'une contrepartie à une opération de gré à gré (swap), pouvant impacter négativement la valeur liquidative de l'OPC. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché ni de garantie en capital, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour plus d'information sur les risques, veuillez-vous référer au prospectus de l'OPC.

## 2.4 Catégories de parts

Le FCP possède une catégorie de part : La part C.

| Catégorie de part | Code Isin    | Affectation des sommes distribuables | Devise de libellé | Décimalisation        | Souscripteurs concernés | Montant minimum de souscription initiale |
|-------------------|--------------|--------------------------------------|-------------------|-----------------------|-------------------------|--|
| Part C            | FR0013449808 | Capitalisation                       | EUR               | Dix millièmes de part | Tous souscripteurs      | 1 part (VL d'origine : 100 €)            |

## 3. Compte-rendu d'activité

---

### 3.1 Performances du 01/01/2022 au 30/12/2022

|                | Performance absolue | Performance relative à l'indice de référence |
|----------------|---------------------|--|
| Horusia Global | -12.82%             | -12.66%                                      |

---

Note : Les performances de Horusia Global sont calculées nettes de frais de gestion, dividendes réinvestis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures, et ne sont pas constantes dans le temps.

### 3.2 Commentaire de gestion

Dans une ambiance de calme avant la tempête, les deux premiers mois de l'année ont été témoin du reflux global de l'épidémie de Covid et du variant Omicron. Les indicateurs avancés retrouvaient des niveaux signalant un fort niveau d'optimisme des agents économiques. Le marché de l'emploi était bien orienté, et même si l'on observait aux Etats-Unis de fortes tensions sur les salaires, la normalisation progressive de l'activité et une plus grande fluidité dans les chaînes de production permettait d'anticiper une baisse prochaine de l'inflation. Les banques centrales pouvaient alors s'engager progressivement et surtout avec sérénité dans un nouveau cycle de normalisation monétaire, ce qui entraînait la plus puissante rotation de style au profit de la value, observée depuis 2003. L'entrée des troupes russes le 23 février dernier en Ukraine a sévèrement ébranlé ce scénario et provoqué des réactions violentes sur la plupart des marchés.

Immédiatement après avoir reconnu l'indépendance des deux républiques pro-russes du Donbass au sein des provinces de Louhansk et de Donetsk, Vladimir Poutine a lancé une offensive à grande échelle à travers l'Ukraine visant à démilitariser le pays, puis à mettre un terme à ses volontés d'adhésion à l'Otan. Dès le 24 février, les gouvernement américain et européen ont annoncé tout un train de sanctions financières et extra-financières de grande ampleur visant à isoler l'économie russe. Ces sanctions, outre l'impact qu'elles pourraient avoir sur le soutien populaire, militaire et oligarchique dont dispose V. Poutine, auront un effet majeur, bien qu'encore difficile à évaluer, sur la croissance du pays et sur son inflation. Le FMI envisage une baisse du PIB réel russe de près de 10% en 2022. Par ailleurs, l'effet sur les marchés de matières premières a été immédiat, l'Ukraine et la Russie étant de très gros producteurs et exportateurs mondiaux de ressources énergétiques et agricoles. Le pétrole a rapidement bondi de 35% pour atteindre les 124\$ le baril, tandis que le blé s'est apprécié de plus de 45% en quelques jours. Sur cette période de forte tension qui a couru entre le 23 février et le 8 mars, l'exposition des banques européennes en Russie a particulièrement été sanctionnée avec une chute de plus de 25% de l'indice bancaire européen, au même titre que la perte d'exploitation sur le marché russe pour de nombreuses entreprises de la zone euro dont l'indice a reculé de plus de 11%. Le démarrage de pourparlers entre les deux belligérants en vue d'un cessez-le-feu le 8 mars a cependant déclenché un retournement des marchés, et les indices ont tous rebondi pour afficher en fin de trimestre des performances positives depuis l'invasion de l'Ukraine. L'indice actions mondiales a affiché une hausse de 3.8% en devises locales et de presque 7% en euros. Les Etats-Unis ont

progressé de 9.5% en euro, tandis que l'Europe a retrouvé l'équilibre et que la zone euro ne s'est inscrite en baisse que de 1%.

L'effacement de la quasi-intégralité des pertes subies depuis début mars peut d'abord s'expliquer par le contexte géopolitique et l'éventualité d'un aboutissement du processus de négociation. La baisse sur le prix des matières premières qui a été observé dans l'espoir de cette résolution a permis au risque de stagflation de reculer. Autre facteur de rebond, la Chine, qui en assouplissant les conditions de crédit a partiellement rétabli la confiance des investisseurs et endigué le mouvement de baisse des indices. Enfin, et de manière paradoxale, l'attitude plus restrictive des banques centrales n'a pas varié malgré la crainte que la guerre en Ukraine vienne stopper la croissance. Même si les performances des actifs obligataires se sont fortement contractées sur ce premier trimestre, ce statu quo dans la posture des banques centrale a permis de maintenir sur des niveaux relativement élevés la confiance des investisseurs au cours de ce sursaut. Le MSCI World, après avoir perdu jusqu'à 11% depuis ses plus haut début janvier, finit le trimestre sur une baisse de 2,94% en €. Les actions américaines, profitant à la fois de leur statut de valeurs refuges en cas de crise et de l'indépendance énergétique des USA, limitent leur recul à 2,34% (S&P 500 en €), tandis que le MSCI EMU perd 9,37%. Les taux à 10 ans américains ont fait une légère incursion à 2,50% avant de se replier à 2,34% en fin de trimestre, tandis que ceux à 2 ans ont poursuivi leur remontée jusqu'à pratiquement conduire à une inversion de la courbe des taux, généralement signe annonciateur d'une récession. En zone euro, les rendements allemands à 2 ans ont culminé à 0% le 30 mars pour la première fois depuis 2014 sur des anticipations de hausse de taux de la BCE. Les obligations souveraines de la zone euro perdent 5,28% au premier trimestre, pire performance trimestrielle depuis 2015.

Au cours de la période, nous avons renforcé les actions européennes et américaines suite à la forte baisse des marchés.

Rarement au cours des dernières décennies l'économie mondiale ne s'était retrouvée face à une telle accumulation de vents contraires. L'épidémie de Covid entrave depuis 2020 le commerce mondial. Le choc d'offre qui en a résulté s'est conjugué au redémarrage de l'économie et au dynamisme de la demande qui rapidement ont généré de fortes tensions inflationnistes et mené à une crise énergétique majeure. Cette crise s'est amplifiée lorsque la Russie a envahi l'Ukraine, créant des tensions sur les prix des matières premières agricoles et énergétiques, et menant l'inflation à des niveaux qui n'avaient plus été atteints depuis les crises de 74 et de 80. Grâce à des conditions financières encore accommodantes, à un marché de l'emploi solide, à l'épargne accumulée au cours de l'année 2020 et à des bilans sains, ménages et entreprises ont pu maintenir la croissance mondiale à flot. La tendance ne semble pas tenable et à horizon 2023, la croissance, notamment aux Etats-Unis et en Europe, devrait se rapprocher dangereusement de la vitesse de calage. L'impact de l'inflation et du resserrement monétaire sont au cœur des débats et inquiètent les investisseurs dans un contexte hors norme sur ces 50 dernières années qui rajoute à l'incertitude.

L'évolution de l'inflation dépend de très nombreux facteurs sur lesquels la visibilité est aujourd'hui réduite. Parmi eux, le prix des matières premières énergétiques, qui contrairement aux prix des matières premières industrielles et alimentaires, reste sur des niveaux élevés et fragilise l'équilibre économique mondial. Alors que l'offensive russe en Ukraine se poursuit, les sanctions économiques imposées par les Etats-Unis se poursuivent et affaiblissent la santé économique de la Russie. Que ce soit pour obtenir la levée d'une partie de ces sanctions au terme du conflit, ou en représailles de l'impact de ces dernières, il n'est pas inconcevable que Vladimir Poutine décide de priver l'Europe de ses importations de matières premières russes, au premier rang desquelles le gaz. Au-delà d'un possible rationnement évoqué par plusieurs économistes avant l'hiver prochain, la substitution qui serait mise en place par l'Europe nécessiterait des investissements en infrastructures conséquents, et prendrait un temps au cours duquel les

conséquences sur les prix payés par les ménages et les entreprises seraient rapidement et fortement réévaluées, au même titre que l'impact négatif sur l'activité européenne et globale.

Parmi les autres éléments d'incertitude, le revirement des banques centrales vers une politique restrictive est susceptible de durer et de provoquer une récession voire, en s'accompagnant d'une confiscation du surcroît de liquidités, une situation intenable pour l'économie mondiale et une dépression financière. Alors que nous pouvions encore anticiper en début d'année une normalisation progressive et sereine des taux et du niveau des liquidités en circulation, l'invasion de l'Ukraine a renforcé les tensions inflationnistes et alimenté leur diffusion à l'ensemble de l'économie, finissant par provoquer des demandes de revalorisations salariales et l'enclenchement de spirales prix-salaires. Les banques centrales n'ont pu que constater leur erreur d'appréciation quant au côté provisoire des hausses de prix et ont acté le retard d'ajustement de leurs taux directeurs à des niveaux adaptés. Dès lors, elles ont fait de l'ancrage des anticipations d'inflation leur priorité et se sont dites prêtes à sacrifier une certaine part de croissance pour y parvenir, quitte à connaître une brève période de récession. Hormis en Chine et au Japon, le rythme de normalisation monétaire et de réduction de la liquidité a donc accéléré, et a lourdement pesé sur le resserrement des conditions financières, que ce soit par le biais des actions, des taux ou encore du crédit. Alors que la plupart des données économiques attestent encore d'une bonne résistance de l'activité industrielle mondiale et de la consommation, et que le marché du travail reste solide et ne montre pas encore de dégradation, c'est au niveau du moral des ménages et des entreprises que le fléchissement inquiète et suggère une prochaine dégradation des indicateurs. Les ménages sont assez logiquement marqués par les prix des biens de consommation courante (alimentation, carburant), tandis que les entreprises, optimistes jusqu'ici subissent encore les tensions sur les chaînes de production et de livraison mondiale, la hausse du prix des intrants et le resserrement des conditions financières.

De façon inhabituelle, les déclencheurs des précédentes récessions s'installent dans le paysage avec une simultanéité inquiétante. Le marché de l'immobilier entame logiquement son retournement à la suite de la hausse des taux hypothécaires, l'énergie voit ses prix se maintenir à des niveaux élevés et le resserrement monétaire accélère partout dans le monde, impactant les conditions financières de façon marquée. La plupart des économistes révisent logiquement à la baisse leurs prévisions de croissance qui aux Etats-Unis et en Europe se rapproche de la vitesse de calage et donc d'un possible retournement de cycle. L'excès d'épargne des ménages et la bonne santé des entreprises, au même titre que la résilience des données économiques, permettent aux banques centrales d'assumer leur posture et de faire de l'inflation leur priorité. Alors que l'histoire a montré que la Banque Centrale américaine avait systématiquement échoué dans ses tentatives de lutte contre l'inflation sans provoquer de récession de l'économie, les marchés s'interrogent aujourd'hui sur la réaction qu'aura l'Institution Monétaire lorsque les premiers signes tangibles de ralentissement conjoncturel apparaîtront. La baisse de l'inflation core plus tard dans l'année suivi d'un reflux plus net en 2023, au même titre qu'une hausse du chômage à partir de la fin de l'été, pourraient permettre au Président de la Banque Centrale de ralentir le rythme de resserrement et de redonner un peu d'oxygène aux marchés.

Nous n'avons pas modifié l'allocation du portefeuille au cours du trimestre.

Ce troisième trimestre a d'abord confirmé le côté extraordinaire de cette année 2022 avec des marchés en baisse marquée aussi bien sur les actions que les obligations, des ajustements économiques violents, avec une inflation qui a atteint des niveaux inédits sur ces 30 dernières années, et des banques centrales qui sont aujourd'hui l'acteur principal des changements de cap économique et financier que nous connaissons. Par ailleurs, à l'instar des premiers mois de l'année, la volatilité est restée sur des niveaux élevés, avec en début de période l'espoir d'un changement de politique monétaire et d'un atterrissage en douceur de l'économie qui a laissé la place dès la mi-août à des craintes de récession mondiale, avec la réaffirmation de la volonté sans faille des banques centrales à lutter contre l'inflation, quel qu'en soit le prix en termes de

croissance. Si la situation sanitaire mondiale et la résorption des déséquilibres dans les chaînes d'approvisionnement sont des éléments d'apaisement, les tensions inflationnistes liées plus spécifiquement aux prix de l'énergie en Europe et à l'accélération de la spirale prix/salaires aux Etats-Unis, sont restées au centre des préoccupations des investisseurs. L'Europe reste confrontée à une crise énergétique sans précédent, liée principalement au conflit en Ukraine. Après l'orchestration en grande pompe par Vladimir Poutine de la signature du rattachement à la Russie de quatre régions d'Ukraine, et le refus du Président Zelensky de négocier avec son homologue russe, l'hypothèse d'un cessez le feu et d'un début de véritables négociations semble encore loin. Un conflit durable, sans issue favorable à court terme, milite pour le maintien d'une prime de risque sur le prix des matières premières et amène l'Europe à accélérer sa recherche d'alternatives pour ses approvisionnements. En dépit de la reconstitution de 90% de ses stocks de gaz, réalisée grâce aux importations de Gaz Naturel Liquéfié (GNL) russes et américaines, les prix de l'énergie devraient rester élevés, et l'ampleur du choc sur la croissance européenne dépendra de plusieurs facteurs. Le scénario optimiste prévoit d'une part la capacité de la zone à mettre en place des solutions d'approvisionnement alternatives au gaz russe à un moment où le rythme d'importation de GNL américain semble difficilement tenable, d'autre part à appliquer son plan de réduction de consommation de gaz de 15% pour couvrir la consommation « habituelle » de l'Europe. Par ailleurs, ce scénario sous-entend l'absence de rupture d'approvisionnement de pétrole russe en dépit de l'annonce de nouvelles sanctions, ainsi qu'une bonne dose de chance pour éviter le scénario noir d'un hiver rigoureux. L'inflation, qui dépasse aujourd'hui le strict cadre énergétique, a atteint sur la période 9.1% pour les prix à la consommation, nombre de pays de la zone dépassant à présent les 10%. L'inflation américaine s'est quant à elle affichée à 8.2% (CPI en glissement annuel) après un pic à 9.1% en juin, alors que le CPI hors alimentation et énergie a poursuivi sa progression à 6.3%, montrant une diffusion plus large des hausses de prix à de nombreux secteurs, notamment dans les services. Le marché du travail reste caractérisé par des hausses de salaires importantes qu'octroient les entreprises qui ne parviennent ni à recruter ni à conserver les employés. Même si les toutes dernières enquêtes montrent un léger fléchissement dans l'accélération des salaires, les niveaux atteints restent incompatibles avec la stabilité des prix, puisque les entreprises répercutent les hausses de salaires sur les prix. Le nombre de chômeurs reste par ailleurs bien inférieur à celui des ouvertures de postes, ce qui justifie aux yeux de la banque centrale américaine une poursuite de son action pour ralentir la croissance et finir par peser sur le marché du travail. Dans ce contexte, les banques centrales n'ont eu d'autre choix que d'appuyer leur mouvement de durcissement monétaire et de réaffirmer leur volonté de poursuivre un resserrement d'ampleur, rapide et durable pour éviter de subir les conséquences quasi irréversibles d'un désancrage des anticipations d'inflation. La Fed a par conséquent augmenté ses taux directeur de 1.75% à 3.25% sur le trimestre. Si les anticipations d'inflation ont sensiblement baissé, la réduction des tensions sur le marché du travail est encore trop limitée. L'institution se dit néanmoins satisfaite de l'évolution économique de ces dernières semaines, et pourrait ralentir le rythme de hausse des taux avant d'atteindre son objectif en début d'année prochaine. En Europe, la facture énergétique devrait continuer d'augmenter et de peser sur la confiance et le pouvoir d'achat des ménages. Si cette évolution va dans le sens de l'objectif de la banque centrale, le niveau de progression des salaires renforce le risque d'accélération des prix dans les services, et le maintien d'une inflation sous-jacente durablement au-dessus de l'objectif de la BCE. Alors qu'elle a augmenté ses taux de 0% à 1.25% au cours de ses deux dernières réunions, l'Institution devrait poursuivre sa politique restrictive jusqu'à la moitié de l'année prochaine. Ce resserrement généralisé des politiques monétaires, qui visent à peser sur la demande et à inverser l'évolution des prix, est le facteur principal de ralentissement à venir de la croissance mondiale. Comme l'indique la plupart des indicateurs avancés, le ralentissement économique a déjà débuté à cause de l'inflation qui affecte le moral et la consommation des ménages, de la réduction de la demande qui pèse sur les carnets de commandes et amène les entreprises à différer leurs investissements et plus globalement du ralentissement de la demande mondiale dont la Chine est l'un des principaux acteurs. En dépit des aides budgétaires qui devraient limiter la chute de l'activité, les perspectives de croissance ont été revues à la baisse



par l'ensemble des instituts de prévisions, l'OCDE abaissant à 3% ses perspectives pour 2022 et 2.2% pour 2023. Dans ce cadre, les Etats-Unis ralentiraient pour atteindre les 0.5% en 2023, légèrement plus que la zone Euro à 0.3%. Après avoir connu une baisse violente qui restera dans l'histoire tant sur les actions que sur les taux, les marchés se sont redressés en début de trimestre grâce à l'espoir d'un ralentissement, voire même d'un retournement dans le cycle de hausse de taux des banques centrales. Des résultats trimestriels au-dessus des attentes ont également permis aux marchés d'actions de progresser entre +10 et +15% et aux marchés obligataires de près de 5% avant que le chiffre d'inflation américain du mois d'août ne les rappelle à la réalité. Après un pic trimestriel atteint autour du 15 août, le retour de la crainte d'une récession profonde et durable, provoquée par la motivation sans faille des banques centrales à resserrer leurs taux a eu un impact violent sur les primes de risques obligataires et sur la valorisation des actions. En devises locales, l'indice américain termine le trimestre à -5%, un point en-dessous du MSCI Europe. Les indices IBoxx souverain et corporate terminent respectivement le trimestre à -5.1% et -3.1%. Le dollar a continué à s'apprécier pour terminer le trimestre à 0.98 contre euro soit une hausse de 6.5% sur le trimestre.

Nous n'avons pas modifié l'allocation du portefeuille au cours du trimestre.

La reconduction sans surprise de Xi Jinping pour un 3ème mandat à la tête de la Chine n'a guère suscité d'espoirs d'abandon de la stratégie zéro-covid qui a plongé le pays dans une situation économique catastrophique, en raison des confinements à répétition depuis 3 ans, et aussi alimenté la défiance de la population à l'égard des autorités. Aux USA, les chiffres encourageants de l'inflation globale d'octobre (4ème baisse consécutive depuis le pic de 9,1% de juin) ont alimenté les espoirs d'un ralentissement du cycle de hausse des taux, confortés aussi par le discours de Mr Powell indiquant que la hausse des taux en décembre pourrait être en effet plus faible qu'en novembre, tout en rappelant que l'inflation trop élevée justifiait la poursuite d'une politique restrictive pendant quelque temps. A l'inverse, la BCE a adopté un discours plus ferme, Mme Lagarde estimant que « le travail de la BCE était loin d'être fini », car elle serait « surprise que l'inflation ait atteint un pic en zone euro ». Après deux mois de hausse, les marchés boursiers sont repartis à la baisse en décembre sur des craintes de récession, d'ailleurs étayées par les nouvelles prévisions économiques pessimistes de la Fed et de la BCE qui expliquent une hausse de taux limitée à 50 bp après plusieurs hausses consécutives de 75 bp. Les marchés ont réagi négativement aux discours de fermeté des banques centrales qui ont rappelé que les hausses de taux n'étaient pas finies et que leur lutte contre l'inflation s'inscrirait dans la durée, signifiant ainsi qu'une fois le taux terminal atteint, il pourrait se passer du temps avant d'envisager alors un assouplissement de la politique monétaire. Le taux terminal attendu aux USA pourrait dépasser 5% au 1er trimestre 2023 contre 4,6% prévu en septembre dernier, tandis qu'en zone euro, si ce taux terminal n'a pas été encore défini par la BCE, certains observateurs estiment qu'il pourrait atteindre 3,5% en juin 2023. La baisse des prix de l'énergie et de certains produits agricoles en fin d'année (le prix du gaz thermique est même revenu à ses niveaux pré-invasion de l'Ukraine après avoir été multiplié par 3 au plus haut) laissent augurer un possible tassement de l'inflation, notamment en zone euro où les composantes énergie et produits alimentaires ont contribué pour les 2/3 de la hausse des prix à la consommation. Par ailleurs, la normalisation des chaînes d'approvisionnement dans un contexte sanitaire en nette amélioration, puis le récent revirement des autorités chinoises en faveur d'une réouverture totale du pays permettant le retour à un fonctionnement normal de l'industrie manufacturière devraient aussi aider à ralentir la hausse de l'inflation.

Au cours de la période, nous avons procédé à de nombreux arbitrages, réduisant notamment la poche actions au profit de la poche obligataire.

## 4. Vie de l'OPC sous l'exercice sous revue

### 4.1 Changements substantiels intervenus au cours de l'exercice

1er janvier 2023 :

- Changement de l'indicateur de référence du FCP : l'indice EONIA sera remplacé par l'indice [€STER capitalisé + 0,085%] dans le cadre de la transition de l'EONIA vers l'ESTER. Par conséquent, l'indicateur de référence composite mentionné dans l'objectif de gestion sera modifié comme suit : 65% MSCI Daily TR Net World (NDDUWI) + 25% JPM GBI EMU (JPMGEMLC) + 10% [ESTER capitalisé (OISESTR) + 0,085%] (en lieu et place de 10% EONIA Capitalisé). L'objectif de gestion est modifié en conséquence ;
- Le FCP étant catégorisé selon l'article 6 du Règlement « SFDR », le paragraphe suivant de l'article 7 du Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit Règlement « Taxonomie ») est ajouté à la rubrique relative aux critères extra-financiers : « Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. » ;
- Précision du risque de durabilité et de sa définition dans le profil de risque du FCP, conformément au Règlement UE 2019/2088 du 27 novembre 2019 (dit Règlement « SFDR »).

Le fonds n'a pas été de manière directe impacté par la crise en Ukraine. En effet, le fonds ne détient aucun titre de sociétés Russes ou Ukrainiennes. En revanche, les différents marchés boursiers internationaux ont connu une forte hausse de la volatilité au cours de l'année 2022. Les performances du fonds étant corrélées à ces différents marchés, le fonds a également connu une hausse de sa volatilité cette année, bien que comparable à ce qui peut être observé sur des fonds similaires.

### 4.2 Mouvements intervenus dans la composition du portefeuille au cours de l'exercice

Table 1. Achats

| Titres              | En euros       |
|---------------------|----------------|
| TIKSHDURIR          | 1 260 166,28 € |
| R-CO CV CRED ICEUR  | 1 253 336,48 € |
| RMM COURT TERME C   | 1 094 000,58 € |
| CPR FOCUS INFLAT. I | 1 003 030,32 € |

**Table 2. Ventes**

| Titres               | En euros       |
|----------------------|----------------|
| RMM COURT TERME C    | 2 483 381,73 € |
| HELIPERFCLEEUR       | 1 275 355,07 € |
| EXANE 2 PLEIADE FD S | 1 033 898,28 € |
| MANDARINE EUR MIC I  | 909 967,64 €   |

#### 4.3 Récapitulatif des cas et conditions dans lesquels le plafonnement des rachats a, au cours de la période, été décidé.

Néant.

#### 4.4 Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés :

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : -
  - Prêts de titres : -
  - Emprunts de titres : -
  - Prises en pension : -
  - Mises en pensions : -
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :
  - Change à terme : -
  - Future : -
  - Options : -
  - Swap : -

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

| Techniques de gestion efficace | Instruments financiers dérivés (*) |
|--------------------------------|------------------------------------|
| -                              | -                                  |
| -                              | -                                  |
| -                              | -                                  |

|   |   |
|---|---|
| - | - |
| - | - |
| - | - |
| - | - |
| - | - |
| - | - |
| - | - |

(\*) Sauf les dérivés listés.

**c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

| Type d'instruments                    | Montant en devise du portefeuille |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| <b>Techniques de gestion efficace</b> |                                   |
| - Dépôts à terme                      | -                                 |
| - Actions                             | -                                 |
| - Obligations                         | -                                 |
| - OPCVM                               | -                                 |
| - Espèces (**)                        | -                                 |
| <b>Total</b>                          | -                                 |
| <b>Instruments financiers dérivés</b> |                                   |
| - Dépôts à terme                      | -                                 |
| - Actions                             | -                                 |
| - Obligations                         | -                                 |
| - OPCVM                               | -                                 |
| - Espèces (**)                        | -                                 |
| <b>Total</b>                          | -                                 |

(\*\*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

**d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

| Revenus et frais opérationnels | Montant en devise du portefeuille |
|--------------------------------|-----------------------------------|
| - Revenus (***)                | -                                 |
| - Autres revenus               | -                                 |

|                                 |   |
|---------------------------------|---|
| <b>Total des revenus</b>        | - |
| - Frais opérationnels directs   | - |
| - Frais opérationnels indirects | - |
| - Autres frais                  | - |
| <b>Total des frais</b>          | - |

(\*\*\*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

#### **4.4.1 Instruments financiers dérivés**

Néant.

#### **4.4.2 *Transparence de financement sur titres et de réutilisation des instruments financiers – Règlement SFTR en devises de comptabilité de l'OPC***

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

#### **4.5 Risque global**

La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement.

#### **4.6 Informations sur les risques financiers**

Néant.

## 5. Informations réglementaires

---

### 5.1 Politique de sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients

La politique relative à la sélection des intermédiaires et d'exécution des ordres des clients est publiée sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

### 5.2 Exercice des droits de vote

#### 5.2.1 *Politique de vote*

Depuis 2021, notre politique de vote couvre l'intégralité de notre périmètre d'investissement en valeurs actions, sans distinction de la zone géographique et de la capitalisation boursière des sociétés. En conséquent, le périmètre des droits de vote couvre désormais les valeurs actions européennes et internationales détenues dans nos OPC. Par ailleurs, nous nous réservons le droit d'exercer, de façon exceptionnelle, nos droits de vote dans le cadre des assemblées générales obligatoires et des SICAV.

Nous n'exerçons pas nos droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu nous être transmis dans des délais permettant une analyse
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de notre part et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC.

#### 5.2.2 *Exercice des droits de vote*

Notre politique de vote se veut suivre les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). L'analyse et les recommandations des résolutions nous sont faites par la société spécialisée ISS (<https://www.issgovernance.com/>), Institutional Shareholder Services.

Rothschild & Co Asset Management Europe reste l'ultime décisionnaire de l'exercice des droits de vote. L'analyse qualitative, au cas par cas, de résolutions spécifiques nous amène parfois à contrevenir à notre politique de vote, et donc, à voter différemment des recommandations de notre prestataire ISS. Ces types de situation sont très encadrées : chacun de ces votes doit être justifié par l'analyste et validé par les équipes de gestion et le management.

Les bulletins de votes sont transmis :

- soit numériquement via des plateformes internet de votes dédiées (principalement les AG des pays étrangers)
- soit manuellement via des formulaires papiers (assemblées générales françaises).

Le détail de la politique de votes est disponible sur notre site internet <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

Lorsque la gestion financière de notre OPC est déléguée, l'établissement gestionnaire du fonds exerce les droits de vote selon sa politique interne et peut nous rendre compte de son activité en la matière.

La présente politique de vote s'inscrit plus largement dans notre politique d'engagement, définie dans le cadre de la politique ESG du Groupe, et s'applique uniquement sur le périmètre des OPC gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

### 5.3 Politique de rémunération

En tant que société de gestion de FIA et d'OPCVM, Rothschild & Co Asset Management Europe (ci-après « R&Co AM Europe ») est soumise au respect des directives AIFM (Alternative Investment Fund Manager) et UCITS (Undertakings for Collective Investment in Transferable Securities). La politique de rémunération de R&Co AM Europe a donc été élaborée dans le respect de ces directives AIFM et UCITS.

La politique de rémunération de R&Co AM Europe est définie dans un objectif de fidélisation du personnel, de gestion saine et efficace du risque et d'alignement des intérêts des collaborateurs et des clients.

L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes fixe et variable de la rémunération globale et la composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique souple puisse être exercée en matière de composantes variables de la rémunération, souplesse pouvant aller jusqu'à la réduction de la rémunération variable à zéro en cas de mauvaise performance et/ou de comportement contraire à l'éthique ou au bon respect des règles.

La rémunération du personnel de la conformité et de la filière risques est fixée indépendamment de celle des métiers dont ils contrôlent et valident les opérations, et à un niveau suffisant pour disposer de personnes qualifiées et expérimentées ; elle tient compte de la réalisation des objectifs associés à la fonction.

Pour les autres membres du personnel, outre le respect du dispositif de conformité, les critères de performance appliqués aux collaborateurs de R&Co AM Europe Gérants de fonds, Gestionnaires financiers et Commerciaux (institutionnels et distributeurs) sont spécifiquement adaptés à leurs fonctions. Pour ce qui est des autres fonctions, les performances sont évaluées sur la base d'objectifs quantitatifs comme qualitatifs, fixés chaque année par les managers dans le cadre du process d'évaluation.

Le processus de détermination des rémunérations est itératif. Les dirigeants proposent au Comité des rémunérations de Rothschild Martin Maurel qui se tient début décembre, les enveloppes de bonus et d'augmentations individuelles ainsi que les modalités de rémunération de la population régulée.

La Population Régulée au titre des directives AIFM et UCITS regroupe les fonctions suivantes :

- Direction Générale (hors Associés Gérants (1))
- Gestionnaires de FIA ou d'OPCVM

- Responsables développement et marketing
- RCCI
- Fonction risques (opérationnel, de marché...)
- Responsables administratifs
- Tout autre collaborateur ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des FIA/OPC gérés et dont le salaire de situe dans la même tranche que les autres preneurs de risques.

<sup>(1)</sup> : Les Associés gérants sont exclus car de par leur statut, ils sont responsables de manière indéfinie sur leurs biens personnels. Par ailleurs, les dividendes qui leur sont versés par la société de gestion ne sont pas couverts par les Directives AIFM ou UCITS, et ceux-ci ne perçoivent aucun autre type de rémunération sur la société de gestion.

Des modalités spécifiques de rémunération variable différée leur sont appliquées.

La liste nominative de la Population Régulée ainsi que les modalités spécifiques de leur rémunération variable différée seront revues annuellement par le Comité de Surveillance de R&Co AM Europe et par le Comité des Nominations et des Rémunérations de Rothschild Martin Maurel.

L'intégralité de la politique de rémunération de R&Co AM Europe est disponible au 29, avenue de Messine, Paris 8ème, après prise de rendez-vous auprès du service des Ressources Humaines.

\* \* \*

Au titre de l'année 2022, les montants de rémunérations attribuées par R&Co AM Europe sont les suivants :

| <b>R&amp;Co Asset Management Europe<br/>Exercice 2022</b> | <b>Nombre de<br/>collaborateurs</b> | <b>Rémunération<br/>Totale</b> | <b>Rémunération<br/>Fixe</b> | <b>Rémunération<br/>Variable</b> |
|---|-------------------------------------|--------------------------------|------------------------------|----------------------------------|
| <b>Population Totale</b>                                  | <b>146</b>                          | <b>16,90</b>                   | <b>11,06</b>                 | <b>5,85</b>                      |
| <b>Population Régulée au titre de<br/>AIFM/UCITS</b>      | <b>36</b>                           | <b>8,08</b>                    |                              |                                  |
| <i>dont Gérants et Analystes</i>                          | <i>27</i>                           | <i>6,58</i>                    |                              |                                  |
| <i>dont Autre Population Régulée</i>                      | <i>9</i>                            | <i>1,50</i>                    |                              |                                  |

Données en millions d'Euros, bruts non chargés  
Effectifs en ETP

## 5.4 Frais d'intermédiation

Conformément aux articles 319-18 et 321-122 du règlement général de l'AMF, nous portons à votre connaissance le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation, précisant les conditions dans lesquelles notre société a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.

Au cours de l'année 2022, les frais d'intermédiation relatifs aux fonds gérés par Rothschild & Co Asset Management Europe ont dépassé 500 000 euros TTC.

Les frais d'intermédiation se répartissent entre :

- les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordre et au service d'exécution d'ordres;
- les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres.



## Conditions de recours pour l'exercice 2022 à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres

En complément de son dispositif interne de recherche, Rothschild & Co Asset Management Europe a recours à des services de recherche externe afin de compléter l'information pertinente qui permet à la gestion d'être performante.

En 2022, en respect de la réglementation MIF2, des accords de commission de courtage partagée ont été mis en place avec la majorité de nos intermédiaires d'exécution sur les marchés Actions.

Ces accords prévoient le reversement par les intermédiaires qui fournissent le service de réception et de transmission d'ordres, et le service d'exécution d'ordres sur les marchés Actions, de la partie des frais d'intermédiation qu'ils facturent au titre des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres, sur un compte de recherche séparé (RPA) ouvert par Rothschild & Co Asset Management Europe auprès d'un établissement bancaire tiers.

Par ailleurs, un accord a été mis en place, qui prévoit le versement des sommes collectées sur le RPA, par l'établissement teneur du compte, aux tiers prestataires des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres désignés par Rothschild & Co Asset Management Europe.

### Clé de répartition constatée

La clé de répartition constatée pour l'exercice 2022 entre les frais d'exécution et les frais correspondants aux services d'aide à la décision d'investissement est la suivante :

- Les frais d'intermédiation relatifs au service de réception et de transmission d'ordres, et au service d'exécution d'ordres ont représenté 45.21% du volume total des frais d'intermédiations
- Les frais d'intermédiation relatifs aux services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres ont représenté 54.79% du volume total des frais d'intermédiations.

Rothschild & Co Asset Management Europe a mis en place une politique générale de prévention et de gestion des conflits d'intérêts intégrant la prévention d'éventuels conflits d'intérêts dans le choix des prestataires. Au cours de l'année 2022, Rothschild & Co Asset Management Europe n'a pas détecté de conflits d'intérêts dans le cadre du choix de ses prestataires d'intermédiation. Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est publié sur le site internet de la société de gestion : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/informations-reglementaires/>

## 5.5 Données SFDR (Article 6)

Le produit financier est géré selon un processus d'investissement intégrant les facteurs ESG mais n'a pas nécessairement promu les caractéristiques ESG, ou n'a pas d'objectifs d'investissement durable spécifiques, au sens de l'article 6 du SFDR. Les investissements sous-jacents à ce produit financier n'ont pas pris en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Le produit financier respecte la politique ESG établie par Rothschild & Co Asset Management Europe, qui repose sur l'intégration des critères ESG dans l'analyse fondamentale et la prise en compte des impacts de nos investissements, notamment sur le climat et la biodiversité. Des détails additionnels sont disponibles sur demande. L'intégralité de la politique ESG est disponible sur le site internet : <https://am.fr.rothschildandco.com/fr/investissement-responsable/documents-utiles/>

## 6. Annexes

---



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

# Fonds Commun de Placement HORUSIA GLOBAL

**Attestation du commissaire aux comptes sur la  
composition de l'actif  
au 30 décembre 2022**



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fonds Commun de Placement HORUSIA GLOBAL**

29, avenue de Messine - 75008 Paris

### **Attestation du commissaire aux comptes sur la composition de l'actif au 30 décembre 2022**

En notre qualité de commissaire aux comptes du fonds et en application des dispositions de l'article L. 214-17 du code monétaire et financier relatives au contrôle de la composition de l'actif, nous avons établi la présente attestation sur les informations figurant dans la composition de l'actif au 30 décembre 2022 ci-jointe.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de la société de gestion du fonds. Il nous appartient de nous prononcer sur la cohérence des informations contenues dans la composition de l'actif avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté essentiellement à réaliser des procédures analytiques et des entretiens avec les personnes qui produisent et contrôlent les informations données.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la cohérence des informations figurant dans le document joint avec la connaissance que nous avons du fonds acquise dans le cadre de notre mission de certification des comptes annuels.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Pascal Lagand  
Associé

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

PORTEFEUILLE : 640071 HORUSIA GLOBAL

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

| V A L E U R | STATUTS DOSSIER<br>VAL/LIGNE | QUANTITE ET<br>EXPR. QUANTITE | DEV<br>COT | P. R. U EN DEVISE<br>ET EXPR. COURS | DATE<br>COTA | COURS<br>VALEUR | I<br>F | <-----><br>PRIX REVIENT TOTA | Devise du portefeuille<br>VALEUR BOURSIERE | COUPON COURU TOTA | >-----><br>PLUS OU MOINS VAL | PRCT<br>ACT NET |
|-------------|------------------------------|-------------------------------|------------|-------------------------------------|--------------|-----------------|--------|------------------------------|--|-------------------|------------------------------|-----------------|
|-------------|------------------------------|-------------------------------|------------|-------------------------------------|--------------|-----------------|--------|------------------------------|--|-------------------|------------------------------|-----------------|

III - Titres d'OPCVM

**OPCVM français à vocation générale**

**DEVISE VALEUR : EUR EURO**

|  |                     |        |       |           |            |         |   |              |              |              |            |            |       |
|--|---------------------|--------|-------|-----------|------------|---------|---|--------------|--------------|--------------|------------|------------|-------|
| FR0010838722                               | CPR FOCUS INFLAT. I | 6,276. | P EUR | 159.82    | M 29/12/22 | 160.53  | 5 | 1,003,030.32 | 1,007,486.28 | 0.00         | 4,455.96   | 4.06       |       |
| FR0010952788                               | LAZARD CAPI PVC EUR | 905.   | P EUR | 1884.3577 | M 29/12/22 | 1965.82 | 5 | 1,705,343.71 | 1,779,067.10 | 0.00         | 73,723.39  | 7.16       |       |
| FR0013179603                               | MONETA MU.CAPS RD   | 1,712. | P EUR | 624.1259  | M 29/12/22 | 829.08  | 5 | 1,068,503.59 | 1,419,384.96 | 0.00         | 350,881.37 | 5.71       |       |
| FR0010807123                               | R-CO CV CRED ICEUR  | 946.   | P EUR | 1324.88   | M 29/12/22 | 1307.33 | 5 | 1,253,336.48 | 1,236,734.18 | 0.00         | -16,602.30 | 4.98       |       |
| FR0011847409                               | R-CO VALOR P EUR    | 1,014. | P EUR | 1554.0772 | M 29/12/22 | 1850.02 | 5 | 1,575,834.29 | 1,875,920.28 | 0.00         | 300,085.99 | 7.55       |       |
| <b>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO</b> |                     |        |       |           |            |         |   |              |              |              |            |            |       |
|  |                     |        |       |           |            |         |   | CUMUL (EUR)  | 6,606,048.39 | 7,318,592.80 | 0.00       | 712,544.41 | 29.46 |

**OPCVM européens coordonnés et assimilables**

**DEVISE VALEUR : EUR EURO**

|  |                      |         |       |           |            |          |   |              |               |               |             |            |       |
|--|----------------------|---------|-------|-----------|------------|----------|---|--------------|---------------|---------------|-------------|------------|-------|
| LU1681047236                               | AMUNDI ETF EURO      | 7,271.  | P EUR | 87.9585   | M 30/12/22 | 91.1591  | 5 | 639,545.91   | 662,817.82    | 0.00          | 23,271.91   | 2.67       |       |
| LU1378879081                               | ASIAN OPP FD ZH      | 15,574. | P EUR | 55.485    | M 30/12/22 | 42.87    | 0 | 864,122.78   | 667,657.38    | 0.00          | -196,465.40 | 2.69       |       |
| LU0171289902                               | BRFG NEW A2 C.2DEC   | 50,564. | P EUR | 14.86     | M 30/12/22 | 14.21    | 0 | 751,381.04   | 718,514.44    | 0.00          | -32,866.60  | 2.89       |       |
| LU1962513328                               | CANDRIAM AS RT EQ MK | 533.    | P EUR | 1610.1951 | M 29/12/22 | 1614.26  | 5 | 858,233.99   | 860,400.58    | 0.00          | 2,166.59    | 3.46       |       |
| LU0284395984                               | DNCA IN VAL EU IC    | 8,970.  | P EUR | 151.0732  | M 29/12/22 | 199.29   | 0 | 1,355,126.37 | 1,787,631.30  | 0.00          | 432,504.93  | 7.20       |       |
| IE00B3Q19T94                               | EURO STOXX OPTIM ETF | 11,167. | P EUR | 62.5339   | M 29/12/22 | 63.4806  | Y | 698,315.73   | 708,887.86    | 0.00          | 10,572.13   | 2.85       |       |
| LU0522352607                               | JPM CHINA-DA-EUR     | 4,220.  | P EUR | 142.18    | M 30/12/22 | 145.68   | 0 | 599,999.60   | 614,769.60    | 0.00          | 14,770.00   | 2.47       |       |
| FR0000098683                               | LAZ CV GB Act PC eur | 629.    | P EUR | 1608.335  | M 29/12/22 | 1622.87  | 5 | 1,011,642.71 | 1,020,785.23  | 0.00          | 9,142.52    | 4.11       |       |
| LU1834986900                               | LYX STX600 HCARE     | 5,219.  | P EUR | 134.4598  | M 29/12/22 | 127.4336 | Y | 701,745.48   | 665,075.96    | 0.00          | -36,669.52  | 2.68       |       |
| IE00B5BHGW80                               | MUZI SHORT DURA H YI | 8,977.  | P EUR | 120.2116  | M 30/12/22 | 119.36   | Y | 1,079,139.63 | 1,071,494.72  | 0.00          | -7,644.91   | 4.31       |       |
| FR0007442496                               | RMM COURT TERME C    | 254.    | P EUR | 3936.907  | M 30/12/22 | 3922.12  | 5 | 999,974.39   | 996,218.48    | 0.00          | -3,755.91   | 4.01       |       |
| FR0011288489                               | SYC SELECT CRED I    | 13,570. | P EUR | 122.6762  | M 29/12/22 | 120.75   | 0 | 1,664,715.78 | 1,638,577.50  | 0.00          | -26,138.28  | 6.60       |       |
| LU1585266114                               | TIKSHDURIR           | 10,022. | P EUR | 125.74    | M 29/12/22 | 125.34   | 5 | 1,260,166.28 | 1,256,157.48  | 0.00          | -4,008.80   | 5.06       |       |
| <b>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO</b> |                      |         |       |           |            |          |   |              |               |               |             |            |       |
|  |                      |         |       |           |            |          |   | CUMUL (EUR)  | 12,484,109.69 | 12,668,988.35 | 0.00        | 184,878.66 | 51.00 |

**DEVISE VALEUR : JPY YEN**

|              |                  |        |       |        |            |          |   |            |            |      |            |      |
|--------------|------------------|--------|-------|--------|------------|----------|---|------------|------------|------|------------|------|
| IE00B52MJD48 | ISH NIKKEI 225 A | 3,997. | P EUR | 188.41 | M 30/12/22 | 181.7209 | 4 | 753,074.77 | 726,338.44 | 0.00 | -26,736.33 | 2.92 |
|--------------|------------------|--------|-------|--------|------------|----------|---|------------|------------|------|------------|------|

**DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US**

|              |                   |         |       |         |            |       |   |              |              |      |            |      |
|--------------|-------------------|---------|-------|---------|------------|-------|---|--------------|--------------|------|------------|------|
| LU0429319345 | TROWE LC EQ A ACC | 50,879. | P USD | 36.7015 | M 30/12/22 | 43.77 | 0 | 1,654,873.27 | 2,087,918.46 | 0.00 | 433,045.19 | 8.40 |
|--------------|-------------------|---------|-------|---------|------------|-------|---|--------------|--------------|------|------------|------|

**Autres OPC cotés**

**DEVISE VALEUR : EUR EURO**

|              |                   |        |       |        |            |         |   |            |            |      |            |      |
|--------------|-------------------|--------|-------|--------|------------|---------|---|------------|------------|------|------------|------|
| IE00B3ZWOK18 | ISHR SP 500 EUR-H | 6,826. | P EUR | 92.901 | M 30/12/22 | 82.1233 | Y | 634,142.40 | 560,573.65 | 0.00 | -73,568.75 | 2.26 |
|--------------|-------------------|--------|-------|--------|------------|---------|---|------------|------------|------|------------|------|

**Autres OPC non cotés**

**DEVISE VALEUR : EUR EURO**

|              |                     |         |       |        |            |      |   |              |              |      |           |      |
|--------------|---------------------|---------|-------|--------|------------|------|---|--------------|--------------|------|-----------|------|
| FR0010784835 | R-CO 4CH NETZ EQT C | 23,772. | P EUR | 50.264 | M 29/12/22 | 51.1 | 5 | 1,194,876.50 | 1,214,749.20 | 0.00 | 19,872.70 | 4.89 |
|--------------|---------------------|---------|-------|--------|------------|------|---|--------------|--------------|------|-----------|------|

## Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

PORTEFEUILLE : 640071 HORUSIA GLOBAL

VL VALIDEE

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

| V A L E U R                                   | STATUTS DOSSIER<br>VAL/LIGNE | QUANTITE ET<br>EXPR. QUANTITE | DEV<br>COT | P. R. U EN DEVISE<br>ET EXPR. COURS | DATE<br>COTA | COURS<br>VALEUR | I<br>F | <-----><br>PRIX REVIENT TOTA | Devise du portefeuille<br>VALEUR BOURSIERE | COUPON COURU TOTA | >-----><br>PLUS OU MOINS VAL | PRCT<br>ACT NET |
|---|------------------------------|-------------------------------|------------|-------------------------------------|--------------|-----------------|--------|------------------------------|--|-------------------|------------------------------|-----------------|
| <b>III - Titres d'OPCVM</b>                   |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
|   |                              |                               |            |                                     |              | CUMUL (EUR)     |        | 23,327,125.02                | 24,577,160.90                              | 0.00              | 1,250,035.88                 | 98.94           |
| <b>VIII - TRESORERIE</b>                      |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
| <b>Dettes et créances</b>                     |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
| <b>Règlements différés</b>                    |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
| <b>DEVISE VALEUR : EUR EURO</b>               |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
| RACHEUR                                       | Rachats a payer              | -52,361.65                    | EUR        | 1.                                  | 30/12/22     | 1.              |        | -52,361.65                   | -52,361.65                                 | 0.00              | 0.00                         | -0.21           |
| SOUSEUR                                       | Souscriptions/payer          | 1,178.73                      | EUR        | 1.                                  | 30/12/22     | 1.              |        | 1,178.73                     | 1,178.73                                   | 0.00              | 0.00                         | 0.00            |
| <b>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO</b>    |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
|   |                              |                               |            |                                     |              | CUMUL (EUR)     |        | -51,182.92                   | -51,182.92                                 | 0.00              | 0.00                         | -0.21           |
| <b>Frais de gestion</b>                       |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
| <b>DEVISE VALEUR : EUR EURO</b>               |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
| FGPREUR                                       | Frais gest. rétro.           | 7,130.61                      | EUR        | 1.                                  | 30/12/22     | 1.              |        | 7,130.61                     | 7,130.61                                   | 0.00              | 0.00                         | 0.03            |
| FGPVFC1EUR                                    | Frais de Gest. Fixe          | -92,204.35                    | EUR        | 1.                                  | 30/12/22     | 1.              |        | -92,204.35                   | -92,204.35                                 | 0.00              | 0.00                         | -0.37           |
| <b>SOUS TOTAL DEVISE VALEUR : EUR EURO</b>    |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
|   |                              |                               |            |                                     |              | CUMUL (EUR)     |        | -85,073.74                   | -85,073.74                                 | 0.00              | 0.00                         | -0.34           |
| <b>Dettes et créances</b>                     |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
|   |                              |                               |            |                                     |              | CUMUL (EUR)     |        | -136,256.66                  | -136,256.66                                | 0.00              | 0.00                         | -0.55           |
| <b>Disponibilités</b>                         |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
| <b>Avoirs en france</b>                       |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
| <b>DEVISE VALEUR : EUR EURO</b>               |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
| BQC1EUR                                       | CACEIS Bank                  | 368,247.57                    | EUR        | 1.                                  | 30/12/22     | 1.              |        | 368,247.57                   | 368,247.57                                 | 0.00              | 0.00                         | 1.48            |
| <b>DEVISE VALEUR : USD DOLLAR US</b>          |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
| BQC1USD                                       | CACEIS Bank                  | 34,424.81                     | USD        | 0.94844329                          | 30/12/22     | 0.9375586       |        | 32,649.98                    | 32,275.28                                  | 0.00              | -374.70                      | 0.13            |
| <b>Avoirs en france</b>                       |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
|   |                              |                               |            |                                     |              | CUMUL (EUR)     |        | 400,897.55                   | 400,522.85                                 | 0.00              | -374.70                      | 1.61            |
| <b>VIII - TRESORERIE</b>                      |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
|   |                              |                               |            |                                     |              | CUMUL (EUR)     |        | 264,640.89                   | 264,266.19                                 | 0.00              | -374.70                      | 1.06            |
| <b>PORTEFEUILLE : HORUSIA GLOBAL (640071)</b> |                              |                               |            |                                     |              |                 |        |                              |  |                   |                              |                 |
|   |                              |                               |            |                                     |              | (EUR)           |        | 23,591,765.91                | 24,841,427.09                              | 0.00              | 1,249,661.18                 | 100.00          |

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock admi principal au 30/12/22

PORTEFEUILLE : 640071 HORUSIA GLOBAL

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

Portefeuille titres : 24,577,160.9

Frais de gestion du jour

Frais de Gest. Fixe : 1,020.92 EUR

Frais de gestion charge Entreprise

Frais maximum notice : 1,020.92 EUR

| Part                                | Devise           | Actif net     | Nombre de parts | Valeur liquidative | Coefficient | Coeff resultat | Change  | Prix std Souscript. | Prix std Rachat |
|-------------------------------------|------------------|---------------|-----------------|--------------------|-------------|----------------|---------|---------------------|-----------------|
| C1 FR0013449808 Horusia Global C    | EUR              | 24,841,427.09 | 242,524.9498    | 102.42             | 100.        |                |         | 105.49              | 102.42          |
| Actif net total en EUR :            |                  | 24,841,427.09 |                 |                    |             |                |         |                     |                 |
| Precedente VL en date du 29/12/22 : |                  |               |                 |                    |             |                |         |                     |                 |
| C1                                  | Horusia Global C |               | Prec. VL :      | 102.27             | (EUR)       | Variation :    | +0.147% |                     |                 |

Inventaire sur historique de valorisation (HISINV)

Stock : Stock adm principal au 30/12/22

PORTEFEUILLE : 640071 HORUSIA GLOBAL

VL VALIDEE

Devise de fixing : BCE Devise BCE on shore

Devise du portefeuille : EUR

(Etat simplifie, trame : NPC - TRI AMF/TYPE INSTRUMENT/ORDRE ALPHABETIQUE , Tris : BVAL04)

## COURS DES DEVICES UTILISEES

|                    | par la valorisation |            | par l'inventaire |    | par la valorisation précédente |            | variation |         |
|--------------------|---------------------|------------|------------------|----|--------------------------------|------------|-----------|---------|
| Cours EUR en USD : | 1.0666              | cotation : | 30/12/22         | 0. | 1.0649                         | cotation : | 29/12/22  | 0.15964 |

## COURS INVERSES DES DEVICES UTILISEES

|                    | par la valorisation |            | par l'inventaire |    | par la valorisation précédente |            |          |
|--------------------|---------------------|------------|------------------|----|--------------------------------|------------|----------|
| Cours USD en EUR : | 0.9375585974        | cotation : | 30/12/22         | 0. | 0.9390553103                   | cotation : | 29/12/22 |





**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Fonds Commun de Placement*  
*HORUSIA GLOBAL*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**  
**Exercice clos le 30 décembre 2022**

KPMG S.A.  
société française membre du réseau KPMG  
constitué de cabinets indépendants adhérents de  
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.  
(« private company limited by guarantee »).

Société anonyme d'expertise  
comptable et de commissariat  
aux comptes à directoire et  
conseil de surveillance.  
Inscrite au Tableau de l'Ordre  
à Paris sous le n° 14-30080101  
et à la Compagnie Régionale  
des Commissaires aux Comptes  
de Versailles et du Centre.

Siège social :  
KPMG S.A.  
Tour Eqho  
2 avenue Gambetta  
92066 Paris La Défense Cedex  
Capital : 5 497 100 €.  
Code APE 6920Z  
775 726 417 R.C.S. Nanterre  
TVA Union Européenne  
FR 77 775 726 417



**KPMG S.A.**  
Tour EQHO  
2 avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66  
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Fonds Commun de Placement HORUSIA GLOBAL**

29, avenue de Messine - 75008 Paris

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif HORUSIA GLOBAL constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Pascal Lagand  
Associé

# **HORUSIA GLOBAL**

**COMPTES ANNUELS**  
**30/12/2022**

## BILAN ACTIF AU 30/12/2022 EN EUR

|  | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|--|----------------------|----------------------|
| <b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>DÉPÔTS</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>  | <b>24 577 160,90</b> | <b>26 078 563,14</b> |
| <b>Actions et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Obligations et valeurs assimilées</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Titres de créances</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Négoiciés sur un marché réglementé ou assimilé   | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres de créances négociables   | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres titres de créances  | 0,00                 | 0,00                 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Organismes de placement collectif</b>   | <b>24 577 160,90</b> | <b>26 078 563,14</b> |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays                                      | 22 801 838,05        | 24 193 431,64        |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE                                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés         | 560 573,65           | 642 328,66           |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | 1 214 749,20         | 1 242 802,84         |
| Autres organismes non européens  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Opérations temporaires sur titres</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Créances représentatives de titres reçus en pension  | 0,00                 | 0,00                 |
| Créances représentatives de titres prêtés  | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres empruntés   | 0,00                 | 0,00                 |
| Titres donnés en pension   | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Instruments financiers à terme</b>  | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>Autres instruments financiers</b>   | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| <b>CRÉANCES</b>  | <b>8 309,34</b>      | <b>28 344,20</b>     |
| Opérations de change à terme de devises  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres   | 8 309,34             | 28 344,20            |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>  | <b>400 522,85</b>    | <b>994,45</b>        |
| Liquidités   | 400 522,85           | 994,45               |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>  | <b>24 985 993,09</b> | <b>26 107 901,79</b> |

## BILAN PASSIF AU 30/12/2022 EN EUR

|   | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                     |                      |                      |
| Capital   | 25 607 361,57        | 24 785 202,96        |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00                 | 0,00                 |
| Report à nouveau (a)  | 0,00                 | 0,00                 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)             | -406 704,90          | 1 367 679,59         |
| Résultat de l'exercice (a,b)                                | -359 229,58          | -353 112,48          |
| <b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>                         | <b>24 841 427,09</b> | <b>25 799 770,07</b> |
| <i>* Montant représentatif de l'actif net</i>               |                      |                      |
| <b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>                               | <b>0,00</b>          | <b>0,00</b>          |
| Opérations de cession sur instruments financiers            | 0,00                 | 0,00                 |
| Opérations temporaires sur titres                           | 0,00                 | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension          | 0,00                 | 0,00                 |
| Dettes représentatives de titres empruntés                  | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations temporaires                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Instrument financiers à terme                               | 0,00                 | 0,00                 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé             | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres opérations   | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>DETTES</b>   | <b>144 566,00</b>    | <b>95 121,28</b>     |
| Opérations de change à terme de devises                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres  | 144 566,00           | 95 121,28            |
| <b>COMPTES FINANCIERS</b>                                   | <b>0,00</b>          | <b>213 010,44</b>    |
| Concours bancaires courants                                 | 0,00                 | 213 010,44           |
| Emprunts  | 0,00                 | 0,00                 |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>                                      | <b>24 985 993,09</b> | <b>26 107 901,79</b> |

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 30/12/2022 EN EUR

|   | 30/12/2022 | 31/12/2021 |
|---|------------|------------|
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                 | 0,00       | 0,00       |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00       | 0,00       |
| Engagement sur marché de gré à gré              | 0,00       | 0,00       |
| Autres engagements                              | 0,00       | 0,00       |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                        | 0,00       | 0,00       |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | 0,00       | 0,00       |
| Engagement sur marché de gré à gré              | 0,00       | 0,00       |
| Autres engagements                              | 0,00       | 0,00       |



## COMPTE DE RÉSULTAT AU 30/12/2022 EN EUR

|   | 30/12/2022         | 31/12/2021         |
|---|--------------------|--------------------|
| <b>Produits sur opérations financières</b>                      |                    |                    |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers                   | 205,89             | 0,00               |
| Produits sur actions et valeurs assimilées                      | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées                  | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur titres de créances                                 | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres     | 0,00               | 0,00               |
| Produits sur instruments financiers à terme                     | 0,00               | 0,00               |
| Autres produits financiers                                      | 0,00               | 0,00               |
| <b>TOTAL (1)</b>  | <b>205,89</b>      | <b>0,00</b>        |
| <b>Charges sur opérations financières</b>                       |                    |                    |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres      | 0,00               | 0,00               |
| Charges sur instruments financiers à terme                      | 0,00               | 0,00               |
| Charges sur dettes financières                                  | 281,39             | 1 282,60           |
| Autres charges financières                                      | 0,00               | 0,00               |
| <b>TOTAL (2)</b>  | <b>281,39</b>      | <b>1 282,60</b>    |
| <b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>              | <b>-75,50</b>      | <b>-1 282,60</b>   |
| Autres produits (3)   | 0,00               | 0,00               |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)            | 347 464,83         | 314 816,78         |
| <b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b> | <b>-347 540,33</b> | <b>-316 099,38</b> |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5)                    | -11 689,25         | -37 013,10         |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)         | 0,00               | 0,00               |
| <b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>                         | <b>-359 229,58</b> | <b>-353 112,48</b> |

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

**OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

**Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

**Instruments financiers à terme :****Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

**Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :****Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

**Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

**Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0013449808 - Part HORUSIA GLOBAL Part C : Taux de frais maximum de 1,50% TTC.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative. Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période concernée.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

| <b>Part(s)</b>              | <b>Affectation du résultat net</b> | <b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b> |
|-----------------------------|------------------------------------|--|
| Parts HORUSIA GLOBAL Part C | Capitalisation                     | Capitalisation   |

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 30/12/2022 EN EUR

|   | 30/12/2022           | 31/12/2021           |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>  | <b>25 799 770,07</b> | <b>18 426 759,25</b> |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)   | 4 400 699,70         | 6 583 574,76         |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)           | -1 913 120,68        | -1 107 035,53        |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                    | 306 992,21           | 1 265 870,16         |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers                   | -780 821,72          | -8 651,95            |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme                      | 0,00                 | 0,00                 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme                     | 0,00                 | 0,00                 |
| Frais de transactions   | -1 380,71            | -902,35              |
| Différences de change   | 154 944,44           | 176 438,75           |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | -2 778 065,89        | 779 866,36           |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | <i>1 154 173,44</i>  | <i>3 932 239,33</i>  |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | <i>-3 932 239,33</i> | <i>-3 152 372,97</i> |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme   | 0,00                 | 0,00                 |
| <i>Différence d'estimation exercice N</i>                                     | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>                                   | <i>0,00</i>          | <i>0,00</i>          |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes          | 0,00                 | 0,00                 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat                             | 0,00                 | 0,00                 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation                     | -347 540,33          | -316 099,38          |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes    | 0,00                 | 0,00                 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat                       | 0,00                 | 0,00                 |
| Autres éléments   | -50,00 (**)          | -50,00 (*)           |
| <b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>  | <b>24 841 427,09</b> | <b>25 799 770,07</b> |

(\*\*) 30/12/2022 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €.

(\*) 31/12/2021 : Frais de certification annuelle d'un LEI : -50,00 €

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

|   | Montant | %    |
|---|---------|------|
| <b>ACTIF</b>  |         |      |
| <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>                |         |      |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES                 | 0,00    | 0,00 |
| <b>TITRES DE CRÉANCES</b>                               |         |      |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES                                | 0,00    | 0,00 |
| <b>PASSIF</b>   |         |      |
| <b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b> |         |      |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS  | 0,00    | 0,00 |
| <b>HORS-BILAN</b>                                       |         |      |
| <b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>                         |         |      |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE                          | 0,00    | 0,00 |
| <b>AUTRES OPÉRATIONS</b>                                |         |      |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS                                 | 0,00    | 0,00 |

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

|                                   | Taux fixe | %    | Taux variable | %    | Taux révisable | %    | Autres     | %    |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|------------|------|
| <b>ACTIF</b>                      |           |      |               |      |                |      |            |      |
| Dépôts                            | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 400 522,85 | 1,61 |
| <b>PASSIF</b>                     |           |      |               |      |                |      |            |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |
| <b>HORS-BILAN</b>                 |           |      |               |      |                |      |            |      |
| Opérations de couverture          | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00      | 0,00 | 0,00          | 0,00 | 0,00           | 0,00 | 0,00       | 0,00 |

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

|                                   | < 3 mois   | %    | ]3 mois - 1 an] | %    | ]1 - 3 ans] | %    | ]3 - 5 ans] | %    | > 5 ans | %    |
|-----------------------------------|------------|------|-----------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| <b>ACTIF</b>                      |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Dépôts                            | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Titres de créances                | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 400 522,85 | 1,61 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>PASSIF</b>                     |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Comptes financiers                | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| <b>HORS-BILAN</b>                 |            |      |                 |      |             |      |             |      |         |      |
| Opérations de couverture          | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |
| Autres opérations                 | 0,00       | 0,00 | 0,00            | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00        | 0,00 | 0,00    | 0,00 |

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

|  | Devise 1<br>USD |      | Devise 2 |      | Devise 3 |      | Devise N<br>Autre(s) |      |
|--|-----------------|------|----------|------|----------|------|----------------------|------|
|  | Montant         | %    | Montant  | %    | Montant  | %    | Montant              | %    |
| <b>ACTIF</b>                                     |                 |      |          |      |          |      |                      |      |
| Dépôts   | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées                    | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées                | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Titres de créances                               | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| OPC  | 2 087 918,46    | 8,40 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Créances   | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 32 275,28       | 0,13 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| <b>PASSIF</b>                                    |                 |      |          |      |          |      |                      |      |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres                | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Dettes   | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Comptes financiers                               | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| <b>HORS-BILAN</b>                                |                 |      |          |      |          |      |                      |      |
| Opérations de couverture                         | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |
| Autres opérations                                | 0,00            | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00     | 0,00 | 0,00                 | 0,00 |

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

|                                 | Nature de débit/crédit           | 30/12/2022         |
|---------------------------------|----------------------------------|--------------------|
| <b>CRÉANCES</b>                 |                                  |                    |
|                                 | Souscriptions à recevoir         | 1 178,73           |
|                                 | Rétrocession de frais de gestion | 7 130,61           |
| <b>TOTAL DES CRÉANCES</b>       |                                  | <b>8 309,34</b>    |
| <b>DETTES</b>                   |                                  |                    |
|                                 | Rachats à payer                  | 52 361,65          |
|                                 | Frais de gestion fixe            | 92 204,35          |
| <b>TOTAL DES DETTES</b>         |                                  | <b>144 566,00</b>  |
| <b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b> |                                  | <b>-136 256,66</b> |



### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

|   | En parts     | En montant    |
|---|--------------|---------------|
| Parts souscrites durant l'exercice                    | 40 983,6997  | 4 400 699,70  |
| Parts rachetées durant l'exercice                     | -18 060,3287 | -1 913 120,68 |
| Solde net des souscriptions/rachats                   | 22 923,3710  | 2 487 579,02  |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 242 524,9498 |               |

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

|   | En montant |
|---|------------|
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00       |
| Commissions de souscription acquises                        | 0,00       |
| Commissions de rachat acquises                              | 0,00       |

### 3.7. FRAIS DE GESTION

|                                       | 30/12/2022 |
|---------------------------------------|------------|
| Commissions de garantie               | 0,00       |
| Frais de gestion fixes                | 371 917,79 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 1,50       |
| Rétrocessions des frais de gestion    | 24 452,96  |

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

|                               | 30/12/2022 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00       |
| Titres empruntés              | 0,00       |

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

|  | 30/12/2022 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00       |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan                | 0,00       |

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

|                                   | Code ISIN    | Libellé                                    | 30/12/2022          |
|-----------------------------------|--------------|--|---------------------|
| Actions                           |              |  | 0,00                |
| Obligations                       |              |  | 0,00                |
| TCN                               |              |  | 0,00                |
| OPC                               |              |  | 5 323 622,14        |
|                                   | FR0010784835 | R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C<br>EUR | 1 214 749,20        |
|                                   | FR0010807123 | R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR         | 1 236 734,18        |
|                                   | FR0011847409 | R-CO VALOR P EUR                           | 1 875 920,28        |
|                                   | FR0007442496 | RMM COURT TERME C                          | 996 218,48          |
| Instruments financiers à terme    |              |  | 0,00                |
| <b>Total des titres du groupe</b> |              |  | <b>5 323 622,14</b> |

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

|                                  | 30/12/2022         | 31/12/2021         |
|----------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b> |                    |                    |
| Report à nouveau                 | 0,00               | 0,00               |
| Résultat                         | -359 229,58        | -353 112,48        |
| <b>Total</b>                     | <b>-359 229,58</b> | <b>-353 112,48</b> |

|                                | 30/12/2022         | 31/12/2021         |
|--------------------------------|--------------------|--------------------|
| <b>Affectation</b>             |                    |                    |
| Distribution                   | 0,00               | 0,00               |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00               | 0,00               |
| Capitalisation                 | -359 229,58        | -353 112,48        |
| <b>Total</b>                   | <b>-359 229,58</b> | <b>-353 112,48</b> |

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

|   | 30/12/2022         | 31/12/2021          |
|---|--------------------|---------------------|
| <b>Sommes restant à affecter</b>                              |                    |                     |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées       | 0,00               | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice                     | -406 704,90        | 1 367 679,59        |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00               | 0,00                |
| <b>Total</b>  | <b>-406 704,90</b> | <b>1 367 679,59</b> |

|   | 30/12/2022         | 31/12/2021          |
|---|--------------------|---------------------|
| <b>Affectation</b>                          |                    |                     |
| Distribution                                | 0,00               | 0,00                |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00               | 0,00                |
| Capitalisation                              | -406 704,90        | 1 367 679,59        |
| <b>Total</b>                                | <b>-406 704,90</b> | <b>1 367 679,59</b> |

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

|   | 31/12/2020    | 31/12/2021    | 30/12/2022    |
|---|---------------|---------------|---------------|
| Actif net en EUR                              | 18 426 759,25 | 25 799 770,07 | 24 841 427,09 |
| Nombre de titres                              | 171 629,5056  | 219 601,5788  | 242 524,9498  |
| Valeur liquidative unitaire                   | 107,36        | 117,48        | 102,42        |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -2,92         | 6,22          | -1,67         |
| Capitalisation unitaire sur résultat          | -1,44         | -1,60         | -1,48         |

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs  | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle      | % Actif Net   |
|--|--------|---------------------|----------------------|---------------|
| <b>Organismes de placement collectif</b>   |        |                     |                      |               |
| <b>OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>                                       |        |                     |                      |               |
| <b>FRANCE</b>  |        |                     |                      |               |
| CPR FOCUS INFLATION FCP I  | EUR    | 6 276               | 1 007 486,28         | 4,06          |
| LAZARD CAPITAL FI SRI PVC EUR  | EUR    | 905                 | 1 779 067,10         | 7,16          |
| LAZARD CONVERTIBLE GLOBAL Action PC EUR  | EUR    | 629                 | 1 020 785,23         | 4,11          |
| MONETA MULTI CAPS RD   | EUR    | 1 712               | 1 419 384,96         | 5,71          |
| R-CO CONVICTION CREDIT EURO IC EUR   | EUR    | 946                 | 1 236 734,18         | 4,97          |
| R-CO VALOR P EUR   | EUR    | 1 014               | 1 875 920,28         | 7,56          |
| RMM COURT TERME C  | EUR    | 254                 | 996 218,48           | 4,01          |
| SYCOMORE SELECTION CREDIT I  | EUR    | 13 570              | 1 638 577,50         | 6,60          |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                     | <b>10 974 174,01</b> | <b>44,18</b>  |
| <b>IRLANDE</b>   |        |                     |                      |               |
| EURO STOXX OPTIM BKS SCE ETF   | EUR    | 11 167              | 708 887,86           | 2,86          |
| iShares VII PLC - iShares Nikkei 225 ETF JPY Acc   | EUR    | 3 997               | 726 338,44           | 2,92          |
| MUZINICH SHORT DURA H YIELD  | EUR    | 8 977               | 1 071 494,72         | 4,31          |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>   |        |                     | <b>2 506 721,02</b>  | <b>10,09</b>  |
| <b>LUXEMBOURG</b>  |        |                     |                      |               |
| AMUNDI EURO STOXX 50 UCITS ETF DR - EUR C  | EUR    | 7 271               | 662 817,82           | 2,66          |
| BRGF NEW ENER.FD A2 C.EUR 2DEC   | EUR    | 50 564              | 718 514,44           | 2,89          |
| CANDRIAM AS RT EQ MK N-I EUR   | EUR    | 533                 | 860 400,58           | 3,46          |
| DNCA INVEST VALUE EUROPE IC  | EUR    | 8 970               | 1 787 631,30         | 7,20          |
| JPM CHINA-DA-EUR   | EUR    | 4 220               | 614 769,60           | 2,47          |
| LYXOR EURSTX600 HEALTHCARE   | EUR    | 5 219               | 665 075,96           | 2,68          |
| MS INV FDS-ASIAN OPPORT FD-ZH EUR CAP  | EUR    | 15 574              | 667 657,38           | 2,69          |
| TIKEHAU SHORT DURATION I-R   | EUR    | 10 022              | 1 256 157,48         | 5,06          |
| TROWE PRICE-LARG CAP EQ A ACC  | USD    | 50 879              | 2 087 918,46         | 8,41          |
| <b>TOTAL LUXEMBOURG</b>  |        |                     | <b>9 320 943,02</b>  | <b>37,52</b>  |
| <b>TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays</b>                                 |        |                     | <b>22 801 838,05</b> | <b>91,79</b>  |
| <b>Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>                   |        |                     |                      |               |
| <b>IRLANDE</b>   |        |                     |                      |               |
| ISHARES SP 500 EUR HEDGED UCITS ETF ACC  | EUR    | 6 826               | 560 573,65           | 2,26          |
| <b>TOTAL IRLANDE</b>   |        |                     | <b>560 573,65</b>    | <b>2,26</b>   |
| <b>TOTAL Fonds professionnels à vocation générale et équival. d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation cotés</b>             |        |                     | <b>560 573,65</b>    | <b>2,26</b>   |
| <b>Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisation non cotés</b>        |        |                     |                      |               |
| <b>FRANCE</b>  |        |                     |                      |               |
| R-CO 4CHANGE NET ZERO EQUITY EURO C EUR  | EUR    | 23 772              | 1 214 749,20         | 4,89          |
| <b>TOTAL FRANCE</b>  |        |                     | <b>1 214 749,20</b>  | <b>4,89</b>   |
| <b>TOTAL Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres UE et organismes de titrisations non cotés</b> |        |                     | <b>1 214 749,20</b>  | <b>4,89</b>   |
| <b>TOTAL Organismes de placement collectif</b>   |        |                     | <b>24 577 160,90</b> | <b>98,94</b>  |
| <b>Créances</b>  |        |                     | <b>8 309,34</b>      | <b>0,03</b>   |
| <b>Dettes</b>  |        |                     | <b>-144 566,00</b>   | <b>-0,58</b>  |
| <b>Comptes financiers</b>  |        |                     | <b>400 522,85</b>    | <b>1,61</b>   |
| <b>Actif net</b>   |        |                     | <b>24 841 427,09</b> | <b>100,00</b> |

|                                    |            |                     |               |
|------------------------------------|------------|---------------------|---------------|
| <b>Parts HORUSIA GLOBAL Part C</b> | <b>EUR</b> | <b>242 524,9498</b> | <b>102,42</b> |
|------------------------------------|------------|---------------------|---------------|